

Pleins feux sur les AU

juin 2005

Maintenir la pression : Farid Toukhbatoulline, un ancien prisonnier d'opinion, se bat pour faire changer les choses au Turkménistan

« Le bilan du Turkménistan en matière de droits humains est désastreux. En outre, il semble n'y avoir dans ce pays aucune volonté politique de faire réellement changer la situation. Cela dit, les autorités turkmènes ont réagi aux pressions internationales à plusieurs reprises, en particulier dans des cas individuels, comme celui de Farid Toukhbatoulline. Voilà pourquoi les AU sont des outils particulièrement efficaces en ce qui concerne cet État. »

Anna Sunder-Plassmann, chercheuse d'Amnesty International chargée du Turkménistan

Ces dernières années, les médias internationaux, dans leurs articles et reportages consacrés au Turkménistan, se sont souvent intéressés au comportement mégalomane du président, Saparmourad Niazov, ainsi qu'au caractère extravagant, voire cocasse, que revêtent parfois ses idées et projets. Il s'est ainsi proclamé *Turkmenbachi* (« père de tous les Turkmènes ») et a rebaptisé les mois de l'année en s'inspirant de son nom, de celui de sa mère et du titre de son livre, *Rukhnama* (Livre de l'âme), un des piliers du culte entretenu autour de sa personnalité. En août 2004, il est allé jusqu'à ordonner la construction d'un palais de glace géant dans le désert turkmène, édifice qui n'a toutefois pas encore été bâti.

En revanche, la presse a globalement passé sous silence les effets du contrôle de fer exercé par le président Niazov sur le pays. La situation des droits humains au Turkménistan se caractérise par de graves violations des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels. Les militants issus de la société civile (défenseurs des droits humains et militants écologistes, notamment), les dissidents politiques, les journalistes indépendants, les membres de groupes religieux minoritaires et les proches de toutes ces personnes font l'objet de manœuvres de harcèlement et de placements en détention ou se voient contraints de s'exiler. L'histoire de Farid Toukhbatoulline, défenseur des droits humains et écologiste, originaire de Dachogouz, dans le nord du Turkménistan, illustre les risques auxquels s'exposent ceux qui cherchent à

promouvoir les droits fondamentaux dans un pays où l'exercice des libertés d'expression et d'association est extrêmement limité.



Farid Toukhbatoulline © AI

Incarcéré pour avoir défendu les droits humains

En novembre 2002, Farid Toukhbatoulline a assisté à une conférence organisée dans les environs de Moscou par des groupes de défense des droits humains. Un peu plus tard, toujours en novembre, des inconnus armés ont attaqué l'escorte motorisée du président Niazov à Achgabat, la capitale du Turkménistan. Le président n'a pas été blessé. Les autorités ont considéré qu'il s'agissait d'une tentative d'assassinat et que le but de ses instigateurs était de prendre le pouvoir et de renverser l'ordre constitutionnel.

En décembre 2002, Farid Toukhbatoulline a été arrêté à Dachogouz. Il a été accusé d'avoir franchi illégalement la frontière entre le Turkménistan et l'Ouzbékistan, et d'avoir refusé de révéler des informations sur des projets d'assassinat mûris par certains groupes d'opposition en exil, projets qui, selon les autorités, avaient été débattus lors de la conférence. Amnesty International – qui avait envoyé un délégué à cette conférence – estime que les autorités, en engageant des poursuites contre Farid Toukhbatoulline, ont uniquement cherché à le sanctionner pour avoir exercé son droit universellement reconnu à la liberté d'expression et mené des activités pacifiques en tant que militant de la société civile. Le premier chef d'inculpation renvoyait au fait que les garde-frontières turkmènes, pour des raisons inconnues, n'avaient pas apposé de tampon sur le passeport de Farid Toukhbatoulline à son retour d'Ouzbékistan.

Farid Toukhbatoulline a été transféré par avion de Dachogouz à Achgabat, où il a été placé en détention dans des locaux du ministère de la Sécurité nationale. À ce propos, il a déclaré : *« J'étais détenu avec trois autres hommes dans une cellule de deux mètres sur trois. Je ne pouvais la quitter que pour aller aux toilettes, deux fois par jour. On ne m'a autorisé à sortir pour faire de l'exercice qu'un mois et demi après mon arrestation, et j'ai eu des problèmes de santé liés à ce manque d'activité. Au cours de ma détention, je n'ai pu avoir aucun contact avec ma famille, et je n'ai rencontré mon avocat que deux fois. La troisième fois, c'était pendant mon procès. »*

Farid Toukhbatoulline a passé trois mois en détention avant d'être jugé, le 4 mars 2003, par le tribunal de district d'Azadlyk, à Achgabat. Au cours de ce procès contraire aux règles d'équité les plus élémentaires, aucun témoin n'a été entendu ; les autorités n'ont pas permis à des observateurs locaux et internationaux d'assister à la procédure, et la mère de Farid Toukhbatoulline et deux autres membres de sa famille étaient les seuls de ses proches admis dans la salle d'audience. Des groupes et des organisations, dont Amnesty International, avaient soumis à son avocat des déclarations concernant cette affaire, mais le tribunal les a écartées, les déclarant irrecevables. Selon Farid Toukhbatoulline, le témoignage d'un agent des services secrets était le seul « élément de preuve » étayant l'accusation de non-dénonciation du complot présumé visant à assassiner le président Niazov. Il a été reconnu coupable des charges retenues contre lui, puis condamné à une peine de trois ans d'emprisonnement, au terme d'un procès qui n'a pas duré plus de quatre heures et demie.

À la suite de l'arrestation de Farid Toukhbatoulline, Amnesty International a déclaré qu'elle considérait cet homme comme un prisonnier d'opinion et a demandé instamment qu'il soit remis en liberté dans les plus brefs délais et sans condition. Le Réseau AU s'est mobilisé en sa faveur (voir l'AU 04/03, EUR 61/001/2003 du 7 janvier 2003 et suivantes, EUR 61/008/2003 du 5 mars 2003 et EUR 61/010/2003 du 7 avril 2003).

Farid Toukhbatoulline est convaincu que l'action d'Amnesty International a énormément contribué à sa libération. *« Bien sûr, cela m'a aidé d'être reconnu comme un prisonnier d'opinion, a-t-il déclaré. Le soutien d'Amnesty International, ainsi que d'autres organisations et de gouvernements étrangers, a permis d'augmenter la pression exercée sur les autorités et d'obtenir ma libération. »*

Des milliers de personnes sont intervenues en faveur de cet homme ; parmi elles figuraient 92 jeunes membres du réseau AU de la section canadienne, qui ont joint de vieilles clés aux lettres qu'ils ont envoyées aux autorités turkmènes, leur signifiant ainsi avec force que la porte de sa cellule devait être ouverte.

Le président Niazov, conscient de l'émoi que cette affaire avait suscité au sein de la communauté internationale, a annoncé la libération de Farid Toukhbatoulline le 1^{er} avril 2003 à la télévision. Le lendemain, moins d'un mois après avoir été condamné à trois années d'emprisonnement, celui-ci a recouvré la liberté. Avant d'être relâché, il a toutefois été contraint à signer des « aveux » dans lesquels il reconnaissait être « coupable » des charges retenues contre lui, et s'engageait à ne plus prendre part à des « activités illégales » à l'avenir. Ces « aveux » ont été publiés dans la presse turkmène le jour de sa libération.

Une semaine plus tôt, le président de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) avait évoqué le cas de Farid Toukhbatoulline lors d'une visite au Turkménistan. Deux semaines après sa libération, la Commission des droits de l'homme des Nations unies a adopté une résolution sur ce pays, dans laquelle elle exprimait la « vive préoccupation » que lui inspirait la situation qui y prévalait en matière de droits humains, et, en particulier, « la persistance d'une politique gouvernementale fondée sur la répression de toutes les activités d'opposition politique », « les restrictions à la liberté [...] d'expression, notamment par la suppression des médias indépendants » et « les restrictions à l'exercice de la liberté de pensée, de conscience [et] de religion ».

Un exil forcé

Une fois libre, Farid Toukhbatoulline a compris qu'il lui serait impossible de reprendre son combat de défenseur des droits humains et d'écologiste, du fait des restrictions qui lui étaient imposées. Des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur l'ont informé qu'il lui était interdit de rencontrer des étrangers et de quitter le pays. Par ailleurs, un haut responsable du ministère de l'Environnement a contacté plusieurs groupes écologistes et les a exhortés à exclure Farid Toukhbatoulline de leurs activités. *« J'ai été placé en résidence surveillée pendant trois mois et je ne trouvais pas de travail. J'ai fini par obtenir l'autorisation de rendre visite à des parents en Russie. Les autorités turkmènes pensaient que je reviendrais, mais je ne suis jamais rentré. »*, a expliqué le militant.

Farid Toukhbatoulline vit désormais en Europe de l'ouest, où il a fondé un groupe de défense des droits fondamentaux, la *Turkmen Initiative for Human Rights* (Initiative turkmène pour les droits humains). L'identité des membres du groupe et de leurs collaborateurs au Turkménistan doit rester secrète, afin de protéger ces personnes. *« Nous suivons l'évolution du système éducatif et de la liberté d'association, et recensons les actes répressifs dont les minorités sont victimes, a-t-il précisé. Les autorités mènent une politique de "turkménisation", et des écoles minoritaires russes, ouzbèkes et kazakhes ont été fermées. En cours, les élèves doivent porter des vêtements turkmènes traditionnels, et les journaux publiés dans les langues d'autres groupes ethniques ont été contraints de fermer leurs portes. Le seul à avoir survécu est un journal en langue russe appartenant à l'État. »*



Farid Toukhbatoulline s'adresse aux médias à Moscou. Derrière lui, Irina Toustsik, une autre militante des droits humains © AI

Le frère de Farid Toukhbatoulline victime de harcèlement

En mars 2005, les autorités turkmènes ont contraint Rouslan, le frère de Farid Toukhbatoulline, à démissionner d'un poste haut placé au sein de l'armée turkmène, afin de faire pression sur Farid pour qu'il renonce à son action en faveur des droits humains. Les services secrets auraient exigé la démission de Rouslan Toukhbatoulline au motif que son frère *« attaquait trop le Turkménistan »*. Cet homme perdra probablement son logement, propriété de l'armée. Un gradé lui a dit que s'il retrouvait du travail un jour, ce serait en dehors de la région, dans un village lointain. Amnesty International a exhorté les autorités turkmènes à faire cesser les manœuvres de harcèlement dirigées contre Rouslan Toukhbatoulline ainsi que d'autres proches de dissidents, de membres de groupes religieux, de journalistes et de militants de la société civile (voir cas d'appel EUR 61/004/2005, mai 2005).

« Il faut continuer ! »

Farid Toukhbatoulline a souligné la nécessité de mettre en place un travail de pression soutenu afin d'inciter le Turkménistan à améliorer la situation en matière de droits fondamentaux. *« Sous l'effet des pressions internationales, le Turkménistan a pris des mesures officielles pour protéger les droits humains ; toutefois, dans les faits, rien n'a vraiment changé »*, a-t-il estimé. Ainsi, les autorités turkmènes, pour mettre un terme aux critiques formulées dans le monde entier au sujet de leur politique en matière de droits humains, ont abrogé les lois interdisant les activités des ONG non enregistrées ; cependant, les groupes indépendants issus de la société civile ne peuvent toujours pas agir au grand jour. Les mesures adoptées, si elles ont une portée très limitée, montrent toutefois que les autorités turkmènes sont loin d'être insensibles aux pressions internationales.

Farid Toukhbatoulline milite également pour le changement en faisant connaître son histoire dans divers pays. Il a récemment terminé la tournée de conférences organisée par Amnesty International dans le cadre de son projet intitulé *Les défenseurs des droits humains et la liberté d'expression en Eurasie*. Farid et deux autres défenseurs des droits humains, Irina Toustsik (Biélorussie) et Shakhman Akboulatov (Fédération de Russie), ont chacun évoqué leur vie dans un pays où les droits fondamentaux que sont la liberté d'expression et la liberté d'association sont souvent bafoués. La tournée les a conduits dans plusieurs pays européens, à commencer par la Russie et l'Ukraine. Ils ont tous trois pris part à des actions et des rencontres, et accordé des entretiens aux médias

dans le but d'attirer l'attention sur les violations des droits humains perpétrées dans leur pays. Farid Toukhatoulline craignait que sa participation à cette tournée n'ait des conséquences fâcheuses pour son frère, mais il semble qu'il n'y ait eu aucune répercussion sur sa famille. « *Les autorités ont peut-être eu trop peur pour agir* », en a-t-il conclu.

Amnesty International continuera à se battre pour les droits des défenseurs des droits humains en Eurasie, et lancera une action de grande ampleur sur le site www.amnesty.org en octobre 2005.

Farid Toukhatoulline est déterminé à poursuivre son combat en faveur des droits humains. « *Il me paraît inconcevable de ne pas faire ce que je fais actuellement*, a-t-il indiqué. *Je risquais gros au*

Turkménistan, mais renoncer à cette mission reviendrait à trahir non seulement mes idéaux, mais aussi mes amis qui vivent toujours là-bas. »

Le militant a été stupéfait d'apprendre que le Réseau AU comptait au moins 95 000 membres. Lorsqu'on lui a demandé s'il avait un message à transmettre à ceux qui s'étaient mobilisés pour lui, il a déclaré :

« Merci pour tout ce que vous avez fait pour ma famille et moi-même. L'action que vous menez porte ses fruits. Elle a un fort retentissement au Turkménistan et partout dans le monde. Pour moi comme pour d'autres défenseurs des droits humains au Turkménistan, cette AU a été un formidable encouragement. Il faut continuer ! »